

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE

Séance de **Mercredi 5 juin 2019**

OBJET: Vote du Compte Administratif 2018 – Budget Principal

N°19-36

Président

Monsieur Louis BOUTRIN

Secrétaire de séance.....

Madame Marie-France TOUL

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le 5 juin, les membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis sur convocation du Président, à 14h00, à l'hôtel de l'Assemblée de la Collectivité Territoriale sur l'ordre du jour suivant :

Finances

1. Vote du Compte Administratif 2018– Budget Principal,
2. Vote du Compte Administratif 2018– Budget Annexe CFME,
3. Approbation du Compte de Gestion 2018 - Budget Principal & Budget Annexe CFME,
4. Affectation des résultats 2018 -Budget Principal & Budget Annexe CFME,
5. Présentation du projet des Floralies Internationales de Martinique du 7 au 15 décembre 2019 - Plan de financement prévisionnel,
6. Étude de faisabilité solaire photovoltaïque en autoconsommation partielle intégrant la mobilité électrique pour le siège du PNM à Tartenson (actualisation du plan de financement),

Ressources Humaines

7. Régime indemnitaire (RIFSEEP),
8. Création de postes,
9. Présentation du projet du nouvel organigramme du PNM,
10. Convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de Martinique,
11. Capital décès de Monsieur Max GUERIN,
12. Questions diverses.

Nombre de membres : Délégués : 53
Présents : 16
Pouvoirs : 12
Absents, excusés : 25

Etaient présents :

CTM : MM. L. BOUTRIN, L. ADENET, R. MARTINE, MMES C. BAURAS, MF. TOUL

Communes : -Membres titulaires :

M. G. CHAUVET (Schoelcher), M. E. CHEMIN (Grand-Rivière), M. C. DACHIR (Marin), M. H. DAGISTE (Morne-Rouge), J. DERIC (Sainte-Anne), M. A. DESLANCES (Rivière-Salée), Mme J. DULAC (Anses d'Arlet), Mme Victoire MATIME (Marigot), M. G. MONSTIN (Carbel),

-Membres suppléants : Mme M-H. BAUR (Robert) représente M. M. MARTHELY,

Communautés d'agglomération : M. J. PANCRATE (CAESM)

Ont donné procuration :

CTM : BIROTA à Mme M-F. TOUL, Mme M. PLANTIN à M. R. MARTINE



Communes : – M. G. CANTINOL (Rivière-Pilote) à Mme M-H. BAUR, Mme J. DIALLO (Saint-Esprit) à M. A. DESLANCES, Mme N. EDON-ROMANA (Fonds St Denis) à J. DERIC, Mme F. EDWIGES (Ducos) à M. H. DAGISTE, Mme N. LAGIER (François) à M. C. DACHIR, M. R. LASSOURCE (Vauclin) à Mme J. DULAC, Mme N. LITRE (Gros-Morne) à M. E. CHEMIN, M. W. LOUIS-SIDNEY (Sainte-Luce) à M. G. MONSTIN, M. T. MARECHAL (Case-Pilote) à Mme C. BAURAS, Mme S. SIMBA (Diamant) à Mme V. MATIME

Etalent absents :

CTM: MM. F. CATHERINE, G. COUTURIER, D. LOUIS-REGIS, F. LORDINOT, C-A. MENCE, M. D. ZOBDA, MMES K. BERNABE, M-L. LESDEMA

Communes : Membres titulaires : M. U. AVININ (Bellefontaine), Mme L. BESUBE (Ajoupa-Bouillon), M. M. GOBALSAMY (Saint-Pierre), M. J-G. GABRIEL (Prêcheur), M. P. HONORE (FdeF), O. JEAN-DENIS (Lorrain), M. G-A. NEROVIQUE (Sainte-Marie), M. C. PALIN (Trinité), M. A-E. RANGOM (Lamentin), M. P. TRUCA (Basse-Pointe), M. R. RENE-CORAIL (Trois-Ilets), Mme R. ROBAR (Saint-Joseph), Mme K.SALIBER (Morne-Vert), Mme A-L. VARACAVOUDIN (Macouba)

Communautés d'agglomération: MM. J. LERIGAB (CACEM), N. MONSTIN (CAP NORD)

Absents excusés:

Mme J. DULYS-PETIT (CTM)

Assistaient à la réunion :

Invité: M. J-P. MANZANO, Trésorier du Syndicat Mixte du PNM
M. J. VILLERONCE, DGS et Mme M-A. JOSEPH, secrétariat du PNM

Le Comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel de la Martinique :

- Vu le code général des collectivités territoriales aux articles 2311-1 et suivants,
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les statuts du SM/PNRM,
- Vu le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 approuvant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique,
- Vu l'article L.16-12-12 du code général des collectivités territoriales fixant la date limite du vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion afférent à l'exercice N-1 au 30 Juin de l'année N,
- Vu le projet de compte administratif de l'exercice 2018 présenté en séance,

Ayant entendu l'exposé du Compte Administratif du Budget Principal,

Ayant constaté la concordance des écritures comptables du Compte Administratif 2018 du SMPNRM pour le Budget Principal, avec le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier de Fort de France, comptable assignataire du PNRM.

Après avoir délibéré, sous la présidence de Madame BAURAS Christiane, le Président s'étant retiré conformément à la loi,

A l'unanimité des membres présents et représentés, moins 4 abstentions

Le comité syndical

Article 1

Adopte le Compte Administratif pour l'exercice 2018 du Budget Principal.

Article 2

Constata que le Budget Principal est en accord avec le Compte de Gestion 2018 relatif aux résultats des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice.



Article 3

Reconnait la sincérité des Restes à Réaliser 2019.

Section	Restes à réaliser 2019 - Budget Principal	
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	224 911,89 €	2 354 025,94 €
Investissement	1 158 760,77 €	4 666 978,55 €
Total cumulé	1 383 672,66 €	7 021 004,49 €

Article 4

Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau ci-dessous et dans le Compte Administratif 2018 joint en annexe.

Section	RESULTAT 2018 - Budget Principal						
	Dépenses		Recettes		Résultat net 2018	Résultat 2017	Résultat de clôture 2018
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations			
Fonctionnement	8 474 795,00 €	6 123 513,96 €	8 474 795,00 €	5 838 026,08 €	- 285 487,88 €	- 6 958,30 €	292 446,18 €
Investissement	11 681 265,00 €	1 354 224,06 €	11 681 265,00 €	3 072 963,14 €	1 718 739,08 €	2 615 068,63 €	4 333 807,71 €
Total cumulé	20 156 060,00 €	7 477 738,02 €	20 156 060,00 €	8 910 989,22 €	1 433 251,20 €	2 608 110,33 €	4 041 361,53 €

Section	RESULTAT 2018 - CFME						
	Dépenses		Recettes		Résultat net 2018	Résultat 2017	Résultat de clôture 2018
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations			
Fonctionnement	990 963,00 €	493 359,62 €	990 963,00 €	573 514,02 €	80 154,40 €	4 000,10 €	84 154,50 €
Investissement	710 105,00 €	112 243,57 €	710 105,00 €	9 310,13 €	- 102 933,44 €	232 387,12 €	129 453,68 €
Total cumulé	1 701 068,00 €	605 603,19 €	1 701 068,00 €	582 824,15 €	- 22 779,04 €	236 387,22 €	213 608,18 €

Section	RESULTAT 2018 - CONSOLIDE						
	Dépenses		Recettes		Résultat net 2018	Résultat 2017	Résultat de clôture 2018
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations			
Fonctionnement	9 465 758,00 €	6 616 873,58 €	9 465 758,00 €	6 411 540,10 €	- 205 333,48 €	- 2 958,20 €	- 208 291,68 €
Investissement	12 391 370,00 €	1 466 467,63 €	12 391 370,00 €	3 082 273,27 €	1 615 805,64 €	2 847 455,75 €	4 463 261,39 €
Total cumulé	21 857 128,00 €	8 083 341,21 €	21 857 128,00 €	9 493 813,37 €	1 410 472,16 €	2 844 497,55 €	4 254 969,71 €

Article 5

Cette délibération sera inscrite au Recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du PNRM et transmise au représentant de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme
Fort de France, le mercredi 5 juin 2019

Le Président,

Louis BOUTREN

